

La présente norme remplace la norme SIA 162/2, édition 2001

Produkte und Systeme für den Schutz und die Instandsetzung von Betontragwerken – Prüfverfahren – Bestimmung des Chloridgehaltes von Festbeton

Products and systems for the protection and repair of concrete structures – Test methods – Determination of chloride content in hardened concrete

Produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton – Méthodes d'essais – Mesurage du taux de chlorure d'un béton durci

La norme européenne EN 14629:2007, complétée par l'avant-propos national et l'annexe national, a le statut d'une norme suisse.

En suisse la présente EN est de la compétence du groupe suisse CEN/TC 104 «Béton et produits relatifs au béton».

Numéro de référence:
SN EN 14629:2007 F

Éditeur:
Société suisse des ingénieurs
et des architectes
Zurich

Valable dès: 01.01.2008

ICS 91.100.30

Version Française

**Produits et systèmes pour la protection et la réparation des
structures en béton - Méthodes d'essais - Mesurage du taux de
chlorure d'un béton durci**

Produkte und Systeme für den Schutz und die
Instandsetzung von Betontragwerken - Prüfverfahren -
Bestimmung des Chloridgehaltes von Festbeton

Products and systems for the protection and repair of
concrete structures - Test methods - Determination of
chloride content in hardened concrete

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 7 septembre 2006.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

Sommaire

	Page
Avant-propos.....	3
Introduction.....	3
1 Domaine d'application	4
2 Références normatives	4
3 Matériaux et appareillage.....	4
3.1 Produits chimiques.....	4
3.2 Appareillage	4
4 Mode opératoire d'essai.....	5
4.1 Échantillonnage	5
4.2 Broyage.....	6
4.3 Analyse chimique	6
5 Rapport d'essai	8
Bibliographie.....	9